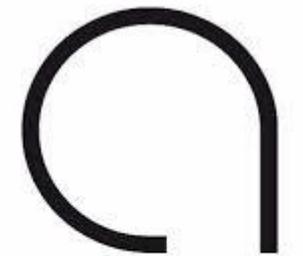


Evaluation des conséquences de la situation liée au Covid-19 sur l'économie des ateliers d'art

Rapport des résultats – Avril 2020



ATELIERS D'ART
DE FRANCE

Rappel du contexte et de l'échantillon

Face à la situation économique particulièrement perturbée à laquelle sont confrontés les métiers d'art, le syndicat Ateliers d'Art de France a décidé de mener une enquête quantitative pour dresser un état de lieux de la situation et connaître les difficultés rencontrées afin de mieux les accompagner, d'agir et de porter des propositions de mesures nouvelles adaptées en faveur du secteur.

Cette enquête a été lancée via une approche **quantitative online**, du **24 mars au 30 mars inclus**, auprès d'un échantillon global de **1815 personnes**, composé de 686 professionnels adhérents d'Ateliers d'Art de France et de 1129 non adhérents et membres partenaires constitués de réseaux associatifs et d'institutionnels.

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention suivante :

« Résultats Spirit Insight pour le syndicat Ateliers d'Art de France »



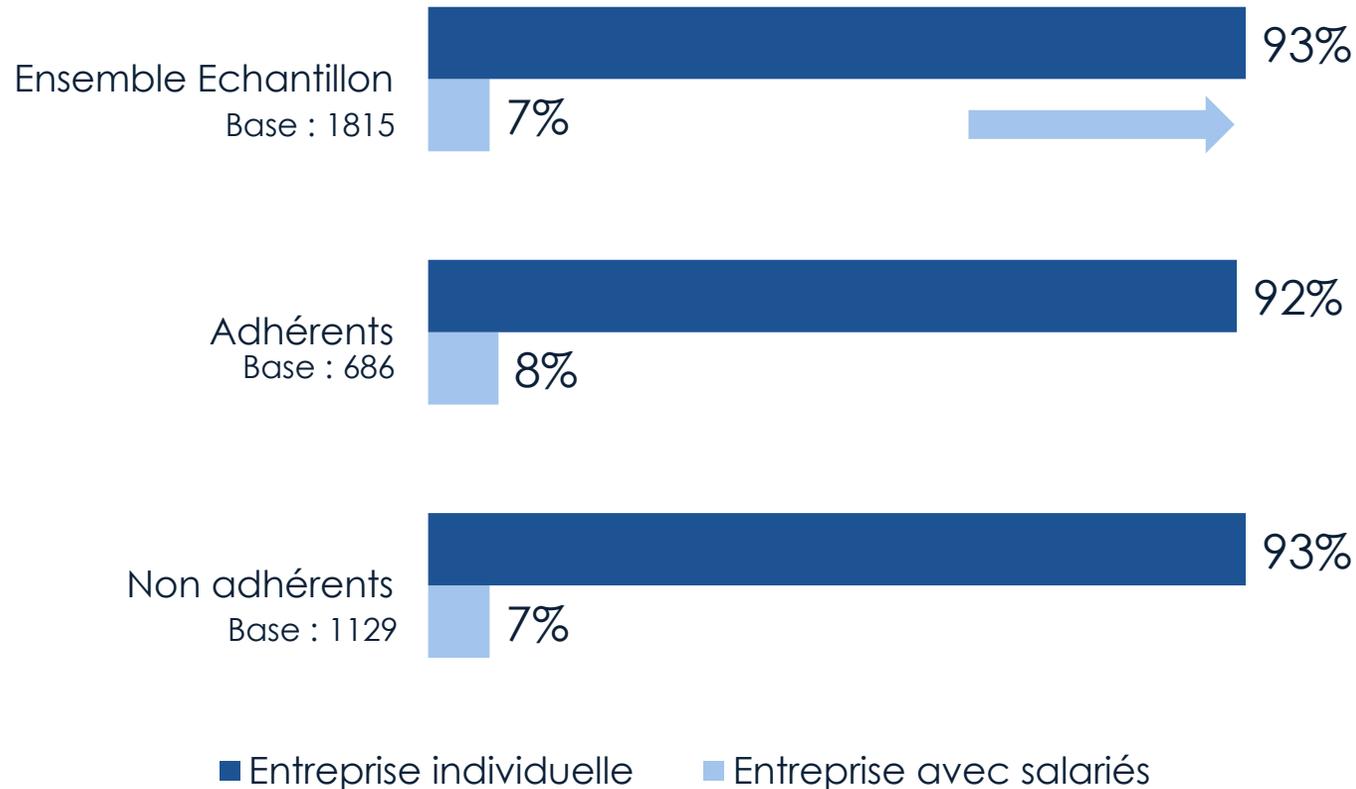
Le profil des entreprises métiers d'art interrogées



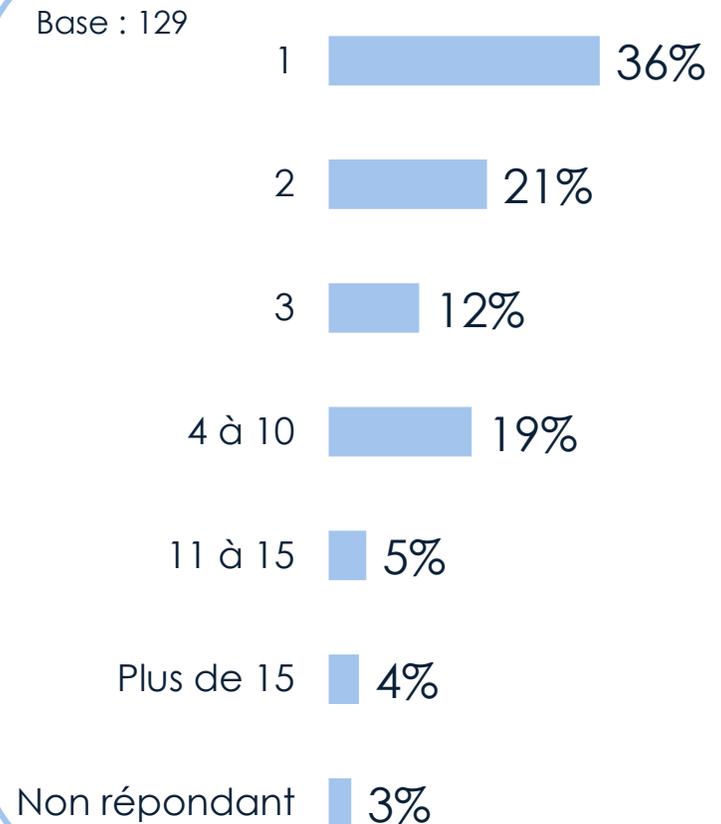
Une large majorité d'entreprises individuelles

Parmi les entreprises avec des salariés, seules 9% ont plus de 10 salariés

Q1. Etes-vous une entreprise individuelle ou une entreprise avec salariés ?



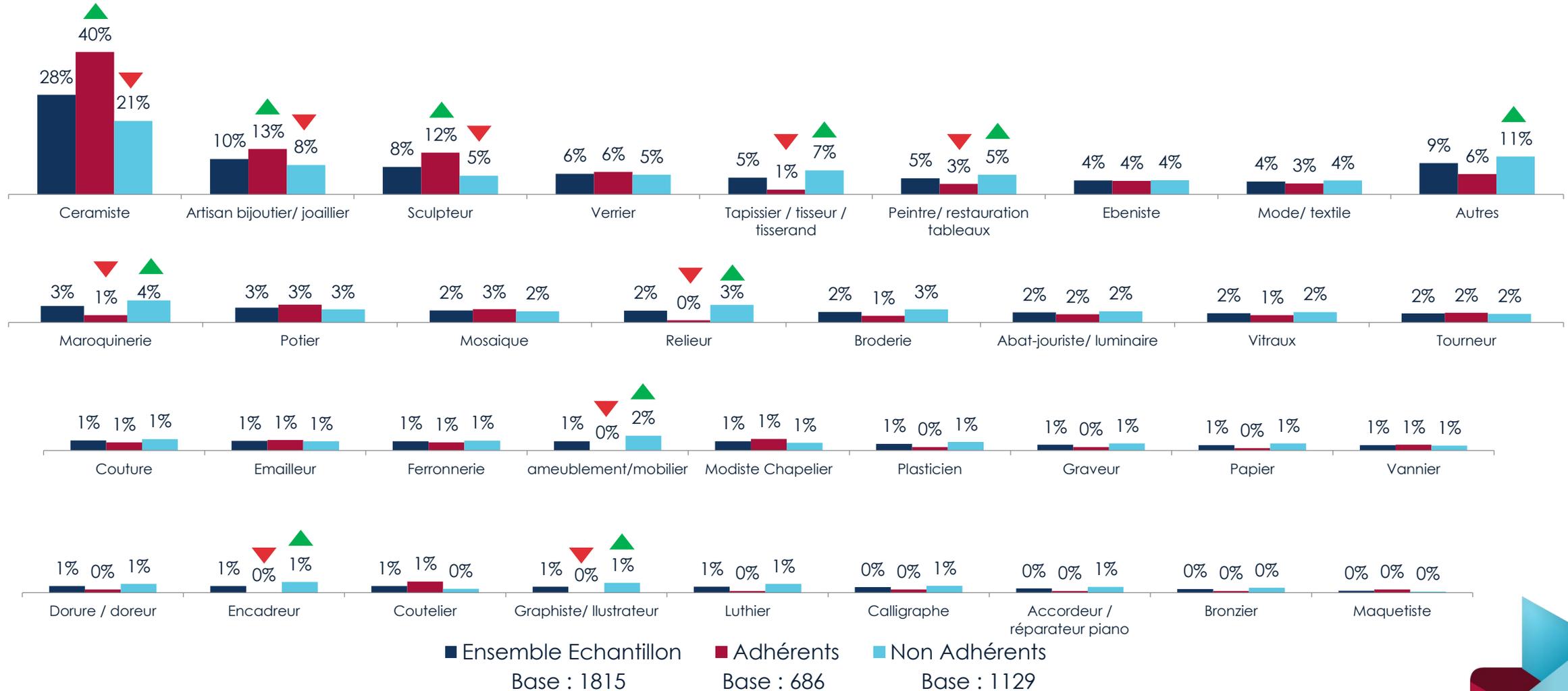
Q1. Si entreprise avec salariés.
Combien de salariés dans l'entreprise ?



Composées d'une grande variété de métiers

Une richesse de la variété de métiers qui en fait aussi sa complexité. Avec une large sur-représentation des céramistes parmi les adhérents.

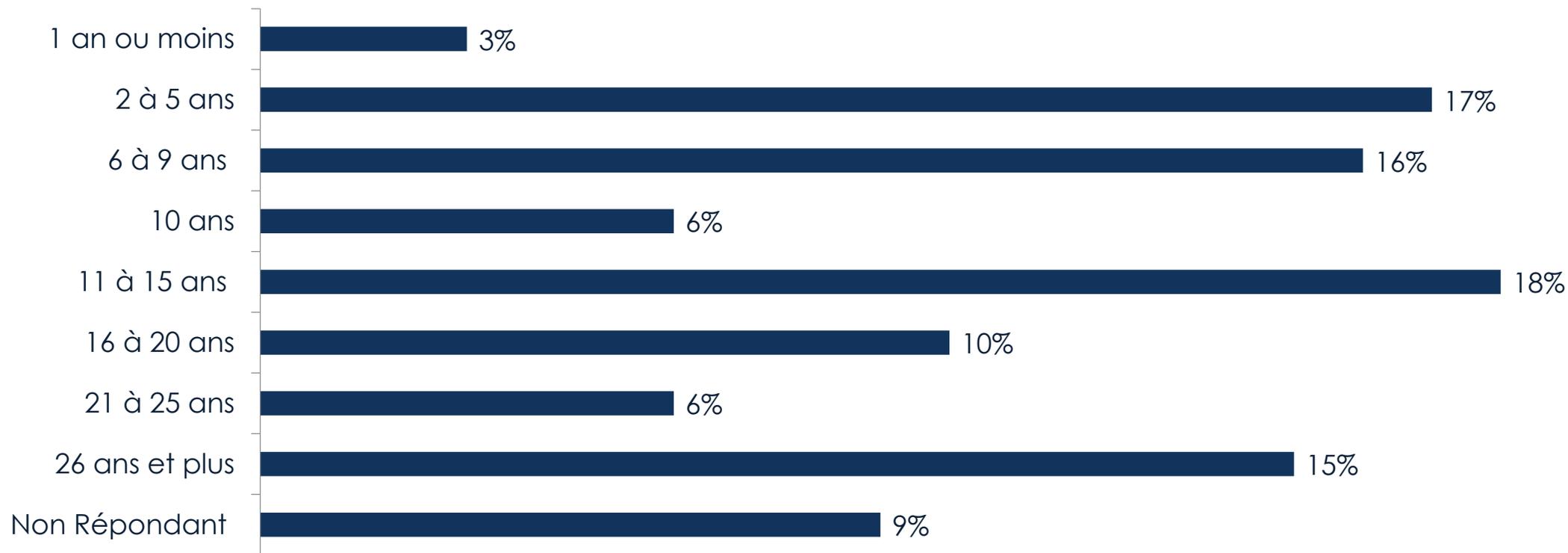
Q3. Quel est votre métier d'art ?



Et une ancienneté assez importante

Une ancienneté moyenne de 14 ans

Q4 : Depuis quand exercez-vous votre activité de métiers d'art ?



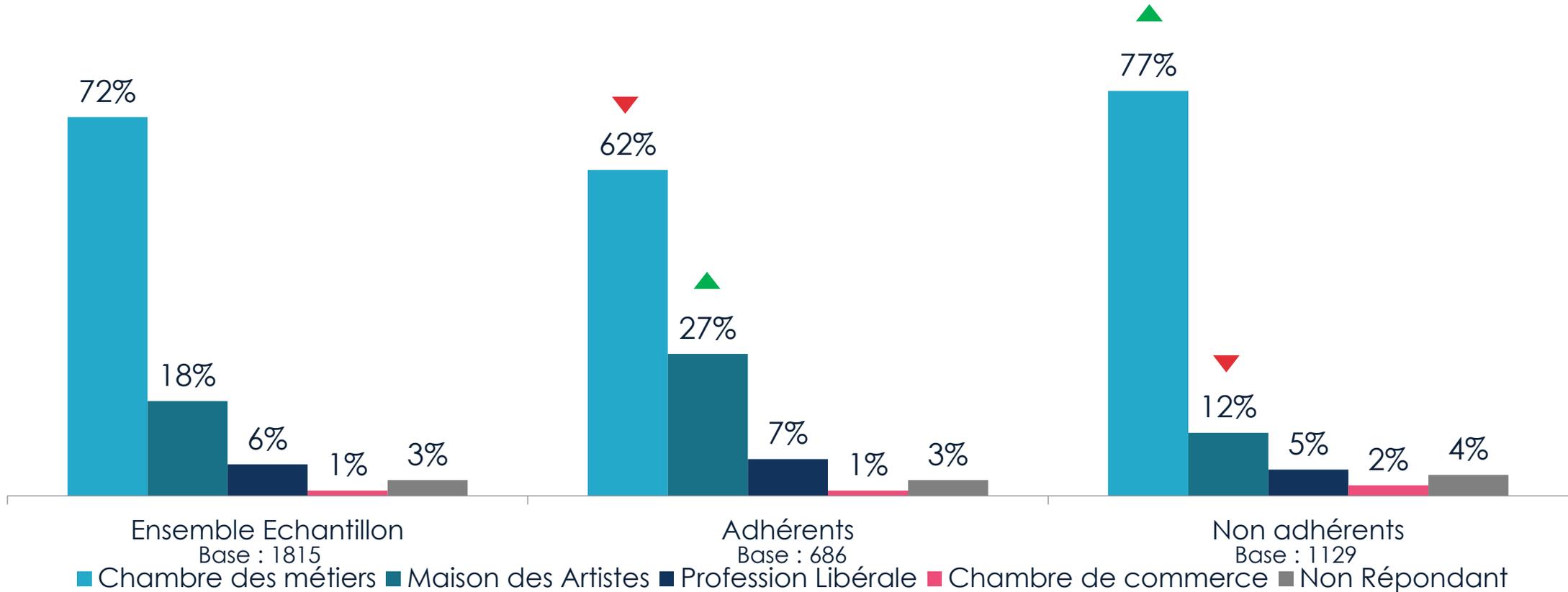
Base : 1815



Le régime social des personnes interrogées

Plus d'un quart des adhérents sont à la Maison des Artistes

Q5 : Quel est le régime social dont vous dépendez ?

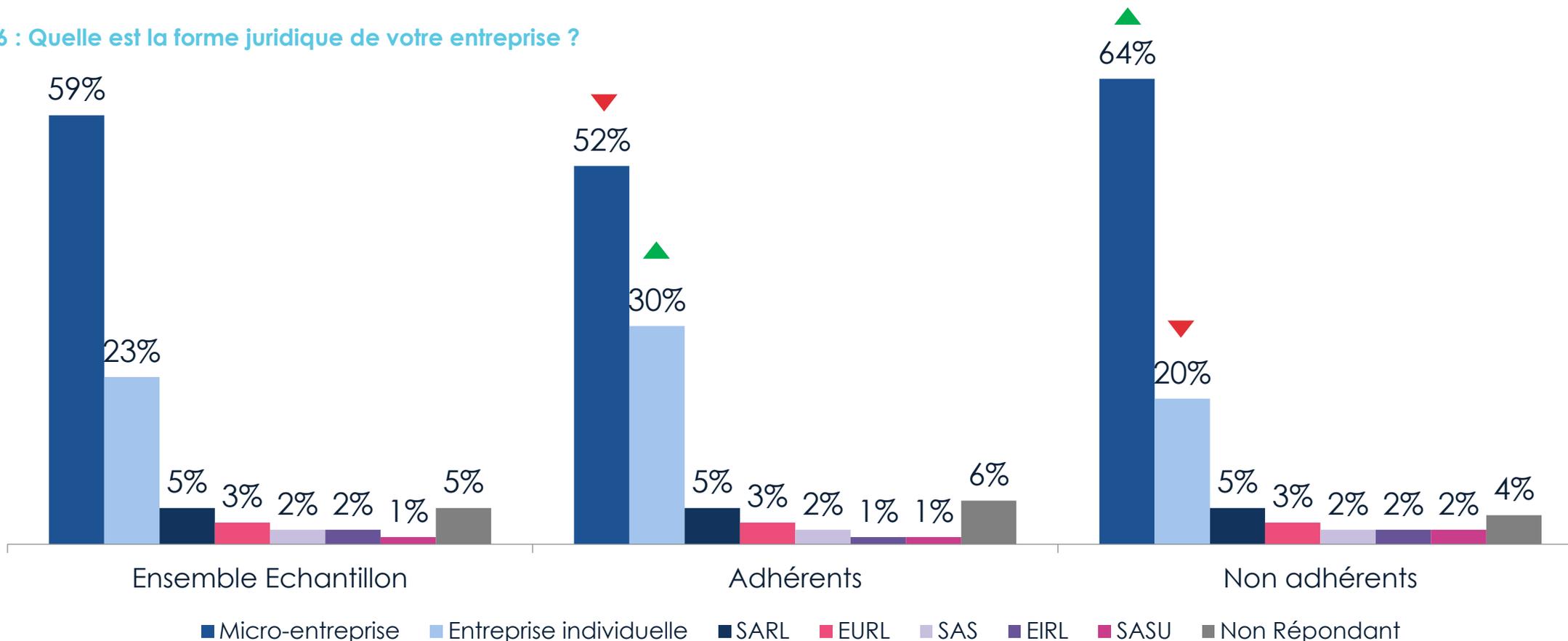


La forme juridique de l'entreprise

Au global, plus de 8 personnes interrogées sur 10 sont soit des micro-entreprises (et pour près des 2/3 auprès des non adhérents), soit des entreprises individuelles.

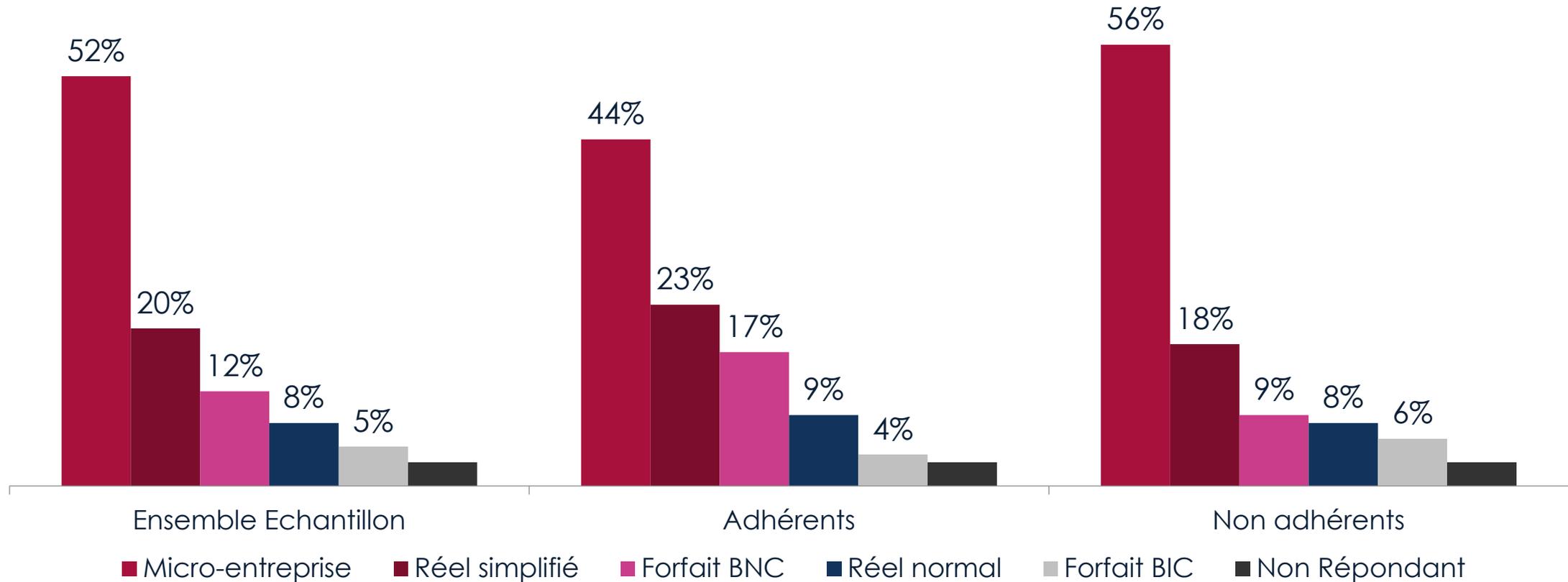
Une forme juridique corrélée en toute logique avec la taille d'entreprise, plutôt petite/ individuelle dans le secteur des métiers d'art

Q6 : Quelle est la forme juridique de votre entreprise ?



Le régime fiscal de l'entreprise

Q7 : Quel est le régime fiscal de votre entreprise ?

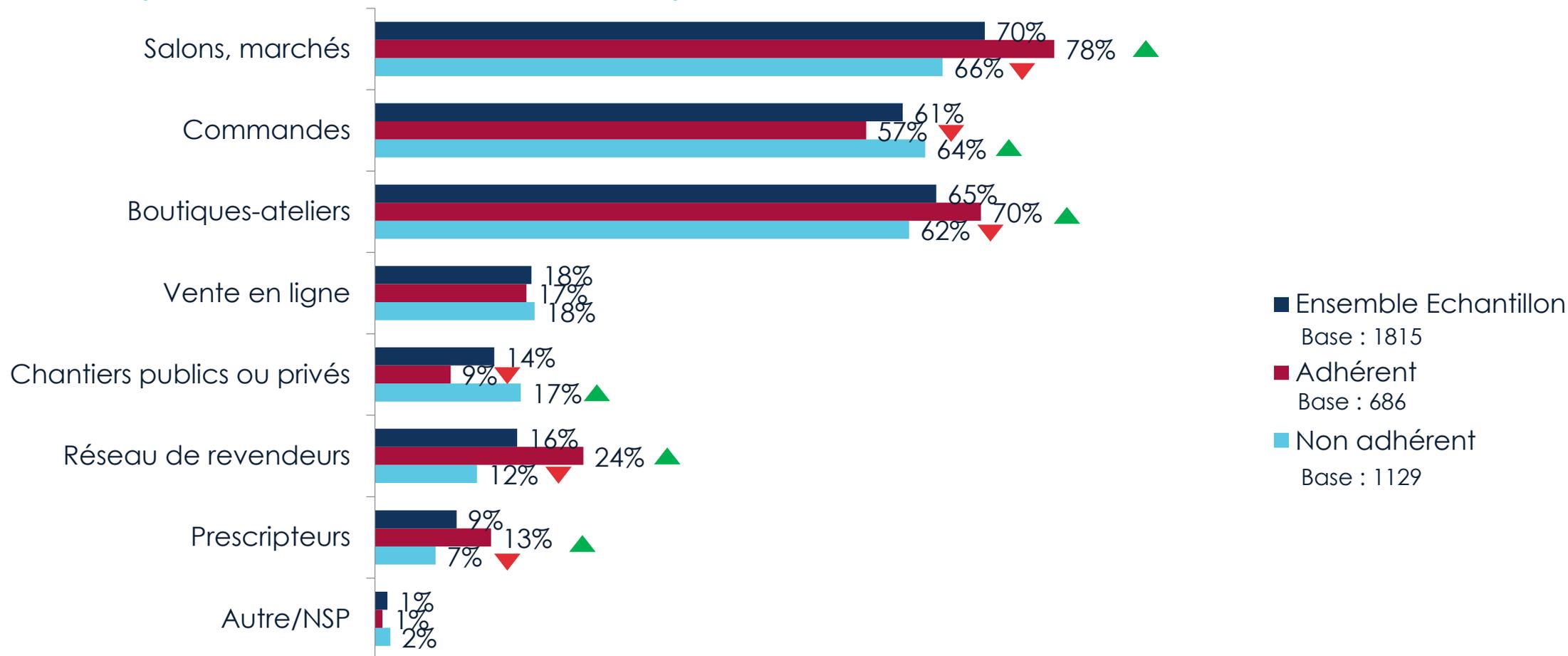


Les revenus d'activité

En moyenne 2,5 revenus d'activité, dont essentiellement ceux nécessitant la présence d'un public.

Moins de 2 personnes interrogées sur 10 déclarent faire déjà de la vente en ligne

Q8 : D'où proviennent les revenus d'activité de votre entreprise ?



▲ ▼ Différence significative à 95% entre les cibles



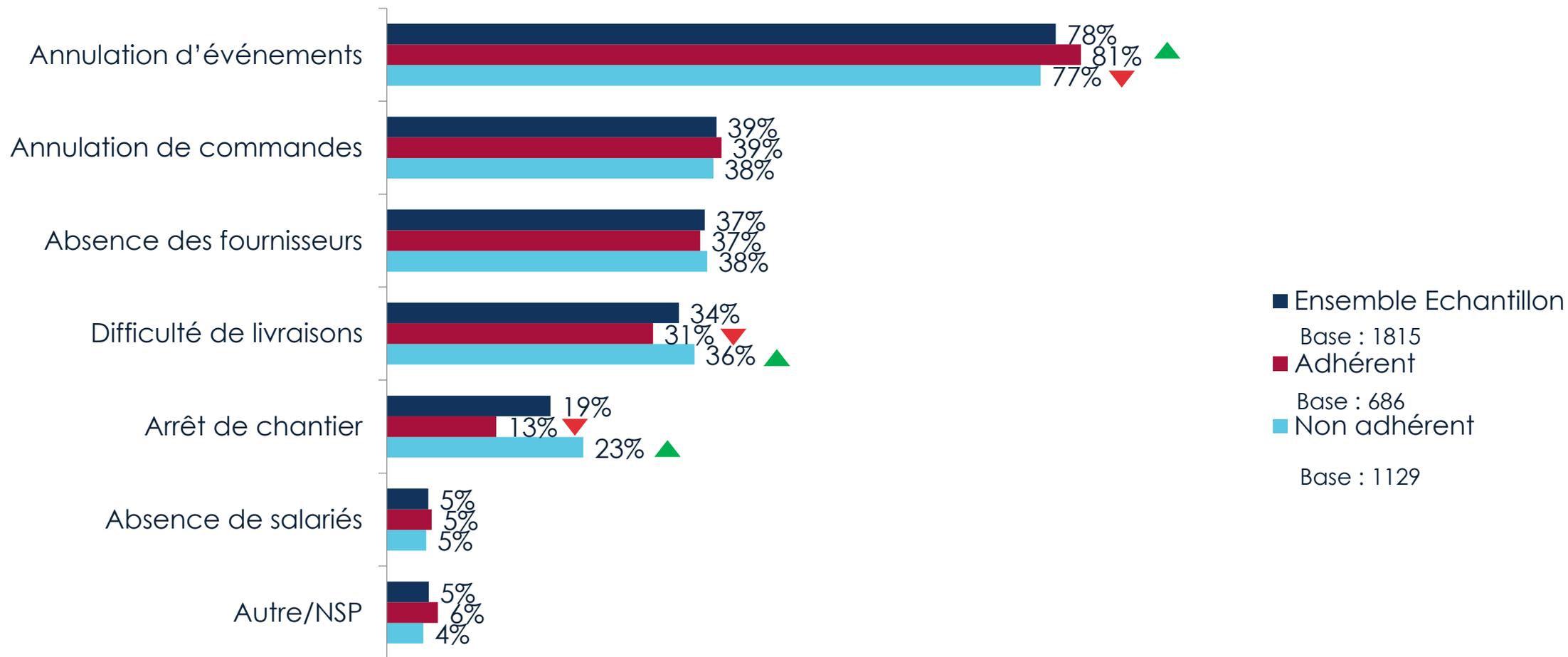
Les conséquences de la situation liée au Covid 19 sur l'activité



Les conséquences sur l'activité

Des conséquences multiples, mais l'annulation d'événements reste le principal facteur direct pénalisant logiquement fortement l'activité

Q9 : Quelles sont les conséquences de la situation liée au Covid 19 sur l'activité de votre entreprise ?

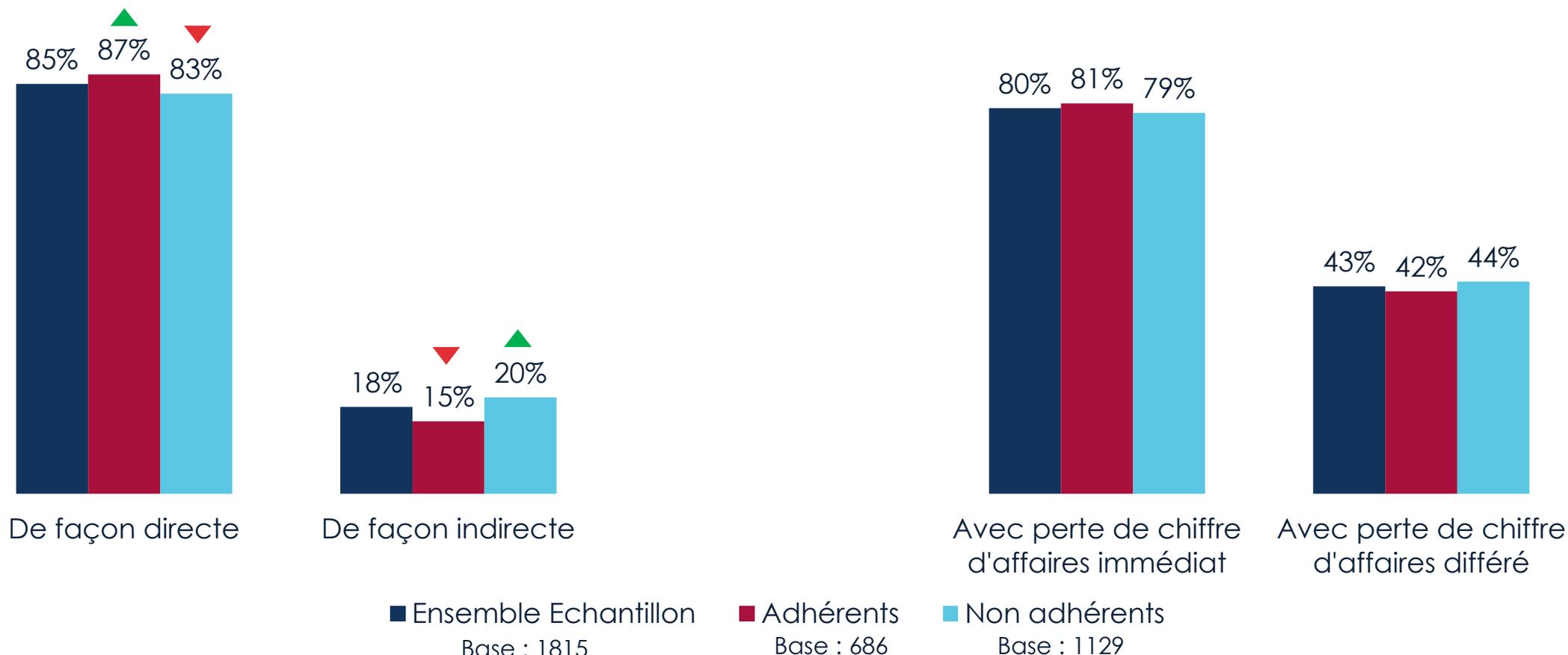


▲ ▼ Différence significative à 95% entre les cibles

De quelle manière, votre activité est-elle touchée

De façon directe engendrant, en toute logique, une perte de chiffre d'affaires immédiat

Q9 : Quelles sont les conséquences de la situation liée au Covid 19 sur l'activité de votre entreprise ?



Les principales conséquences sur l'activité évoquées en spontanée

Q12 : Comment envisagez-vous l'échéance de cette situation et ses conséquences sur votre activité ? (Question ouverte)

	Ensemble Echantillon Base = 1815	Adhérents Base = 686	Non Adhérents Base = 1129
Très compliqué / très difficile (sans précisions) / catastrophique/ perte de CA	17%	20%	15%
Fermer / cessation d'activité	14%	10%	16%
Tenir 2 -3 mois	8%	9%	7%
Difficile de savoir/ vivre au jour le jour/ attendre la reprise	6%	5%	6%
Ne pas payer ses charges/ Difficulté de payer les charges / devoir reporter les échéances	6%	6%	6%
Toucher son épargne/ dégrader sa trésorerie	6%	6%	5%
Rechercher une autre activité/ Emploi partiel	6%	4%	6%
Baisse du nombre de clients, de leurs pouvoirs d'achat/ Non retour des touristes	5%	5%	5%
Profiter des aides/ avoir besoin d'aides	5%	5%	4%
Difficultés de rattraper le retard/ irrattrapable	5%	5%	4%
Reporter ses revenus/ Pas de revenus	4%	3%	4%
Démultiplier l'activité sur fin d'année/ travailler plus ensuite/ reprogrammer son activité	4%	3%	4%



Les principales conséquences sur l'activité évoquée en spontanée

Q12 : Comment envisagez-vous l'échéance de cette situation et ses conséquences sur votre activité ? (Question ouverte)

	Ensemble Echantillon Base = 1815	Adhérents Base = 686	Non Adhérents Base = 1129
Créer, produire en attendant la reprise	3%	3%	3%
Tenir sur les stocks/ arrêt des investissements / ralentir/ arrêter la production	3%	3%	3%
Trouver d'autres débouchés de vente/ développer le commerce en ligne	3%	3%	3%
Bénéficier d'une autre entrée d'argent (conjoint, Pole Emploi, soutien familial...)	3%	3%	3%
Tenir 1 mois	3%	3%	3%
Emprunter	3%	4%	2%
Manque de matières premières, manque de trésorerie pour l'achat de matières	3%	2%	3%
Tenir jusqu'à la saison d'été	1%	2%	1%
Communiquer, informer différemment, mise en place de nouveaux outils	1%	1%	1%
Licencier les salariés	1%	1%	1%
Perdre toute l'année 2020	1%	1%	1%
Tenir jusqu'à l'hiver/ début 2021	1%	1%	1%
Tenir jusqu'à l'automne	1%	1%	1%
Autres	2%	1%	3%
Ne sait pas / Aucune idée / Pas de solutions	14%	15%	13%
Non Répondant	3%	3%	3%

Les principales conséquences sur l'activité

Une situation jugée plus catastrophique encore par les adhérents, qui expriment leur incapacité d'action face à cette situation « extraordinaire/ hors norme »

La situation est clairement anxiogène, pour un nombre non marginal d'entre eux (17%). Elle en est presque paralysante pour certains, qui ne souhaitent pas imaginer le pire (même s'ils la sous-entendent), ni ne parviennent à se projeter, dans un avenir proche assez sombre.

« Je ne sais pas !? Ce sera très compliqué de vivre de son art ! »

« Le printemps est la période où j'ai le plus d'expo avec l'automne ; ce sera catastrophique ; aucun revenu »

« Problématique ; voir catastrophique » ; « Compliqué, difficile de se projeter » ; « Très compliqué car manque de trésorerie très rapidement... »

« Les conditions économiques de l'atelier vont être très compliquées et sans aucune ressource d'aide ; je ne sais pas du tout comment je vais pouvoir subvenir à mes besoins vitaux ; aux traites et crédit de l'atelier. »

« Avec beaucoup d'inquiétude et d'incertitude » ; « Les conséquences seraient désastreuses »

« C'est tellement catastrophique que je préfère ne rien envisager. » ; « Ça va être catastrophique, il n'y a plus de rentrées d'argents »

« Je ne suis pas sûre de m'en remettre, car financièrement c'est déjà la catastrophe »

« C'est l'angoisse. Avec les rattrapages de paiement ca va être compliqué de garder l'activité. »

« Très difficile. Peur de l'avenir et perte de pouvoir d'achat des consommateurs. »

« Dramatique car mon chiffre d'affaire est nul depuis mi-février et qu'il le restera jusqu'à la reprise des événements ».

Ils sont aussi nombreux à déclarer être « perdu(e) » et n'avoir pas trouver de solutions (14%) au moment de l'enquête.

« Je n'ai aucune idée... je suis perdu... » ; « Je suis dans l'inconnu..... »

« Pour l'instant, j'évite d'y penser car je ne veux pas arrêter. »

« Je ne sais pas encore. Entre espoir et inquiétude » ; « Le flou le plus total »



Les principales conséquences sur l'activité

Un appel au secours car l'échéance de leur « survie » semble assez courte. La perte totale de revenus du jour au lendemain sans aucun recours possible engendre inévitablement le pire des scénarii

Quand l'échéance est spontanément évoquée, l'issue est souvent très proche et désastreuse pour plus d'une personne sur 10, qui déclarent finalement ne pas voir d'autres solutions que la cessation d'activité ou la fermeture de l'atelier / des boutiques. Des résultats qui mettent en évidence l'urgence d'obtention des aides, pour ne pas tomber dans une « spirale infernale ».

« Sans aide, il n'est pas envisageable de continuer. Je vais être dans l'obligation d'arrêter mon activité pour trouver un travail alimentaire. »

« Je coule » ; « A partir de 3 mois risque de dépôt de bilan »

« Un mois ça peu passer ; par contre si ça dure cela peut très vite occasionner une fermeture faillite. »

« Extrêmement difficile. Arrêt définitif de mon entreprise ? »

« Plus d'un mois et je serais obligée de fermer . »

« Fermeture après épuisement la trésorerie dans un ou 2 mois » ; « Si cela dure plus de deux mois (mars avril) je risque de perdre mon atelier. »

« Obligé de fermer, car je ne pourrais plus payer le loyer de mon atelier »

« Arrêt de l'activité » ; « Fermeture définitive. »

« Sans aides de l'état et si la situation dure, je serai contrainte à arrêter mon activité professionnelle »

« Au delà de deux mois de confinement, licenciement dès la fin du chômage partiel (sous réserve de chômage partiel autorisé). Trésorerie à 0€ et impossibilité de payer les charges (loyer, électricité, eau, impôts, redevances, comptable etc.). Arrêt de l'activité ? »

« Impossibilité de me rémunérer; ni de payer le loyer ; arrêt du contrat d'apprentissage de mon apprentis ; demande de prêt de trésorerie. le cas échéant déménagement de mon local et arrêt de mon activité en décembre 2020. »

« Catastrophique ; arrêt de la société »

« L'impact sera important si la durée est supérieure à deux mois : clôture de l'entreprise »



Les principales conséquences sur l'activité

La conviction que l'après crise sera encore plus difficile à surmonter

Le printemps et le début de l'été sont des saisons propices à la vente entre le nombre important d'expositions/ salons et le flux touristique, mais le pus fort de la saison semble aujourd'hui très compromis. Cependant, ils gardent encore espoir de « sauver » leur période estivale pour réduire leur perte de chiffre d'affaires. Mais si le confinement venait à durer, ils ne pourraient pas rattraper leur retard de l'année.

« Perte de revenu conséquente; selon l'évolution de la situation ; très difficile à rattraper et à laquelle je devrai m'adapter. »

« Je pense qu'il sera compliqué de rebondir après cette période. Mais je garde espoir. »

« J'ai surtout peur pour la suite de l'année ; en effet l'activité extérieure commence généralement en avril; ainsi si les manifestations sont annulées il n'y aura pas de chiffre d'affaires. »

« La saison commençant, ce chiffre ne sera pas rattrapé. Il me fera sans doute chercher un emploi ; Le plus dur va être la suite de la crise sur le chiffre d'affaires »

Un sentiment d'impuissance face à cette crise, qui pour certains n'ont pas d'autres choix que d'attendre la reprise et le retour des clients. *« D'attendre que cela finisse et voir comment cela peut repartir »*

Avec toutefois une crainte grandissante que les clients n'aient plus de pouvoir d'achat, ni l'envie de revenir à des salons, des expositions. Au-delà de tenir financièrement (avec l'aide d'une tierce personne ou en dégradant sa trésorerie), c'est l'incertitude de la présence des clients/ des touristes, ainsi que la prise de conscience, de n'être pas seul(e) à être présents aux événements qui auront lieu au second semestre (quid des artisans plus nombreux que les clients ?).

« Les gens auront ils envie de se déplacer, d'acheter de l'artisanat. Le pouvoir d'achat va sans doute baisser et modifier la consommation.... »

« A la fin du confinement, je pense que les clients auront d'autres priorités ; besoins que d'acheter mes produits ou services. »

« Je suis dans l'inquiétude car la chute de la consommation risque d'être longue... » ; « Il faut essayer de rebondir et se montrer présent à l'issue de la crise. Mais le public sera t il au rendez vous ? »

« Il est difficile d'avoir une visibilité et de savoir si les clients seront au rendez-vous après »

« J'espère retrouver des marchés mais qui vont être saturés de gens dans la même situation !!! »



Les principales conséquences sur l'activité

Une anxiété déclarée allant également jusqu'aux difficultés projetées à la reprise ...

Face à ce retard et à la perte de revenus, le besoin d'aides, principalement financières, semble incontournable. Cette dimension est citée spontanément par 5% des personnes interrogées concernant les conséquences sur leur activité. Résultat mettant en évidence l'inquiétude des participants à l'enquête, qui ne répondent pas directement à la question.

« Sans aide gouvernementale conséquente (1250 €/mois), ce sera la faillite en 2 mois. Ou un endettement très difficile à résorber. »

« J'espère qu'une aide concrète adaptée à mon travail va se mettre en place sinon la suite va être difficile »

« Grosses difficultés financières mais a priori pas de fermeture d'entreprise si le gouvernement m'octroie l'aide de 1500 € annoncé »

« Si pas d'aide de l'état ; réel questionnement sur la durabilité de mon entreprise »

« Mon entreprise n'y survivra pas/ et moi je ne sais pas comment je vais pouvoir ne serait ce que me nourrir si aucune aide ne m'est accordée. »

« Il me faut de l'aide de l'Etat sans conditions. Exonération de cotisation pour 1 an, aide mensuelle pour vivre et prime de relance à la fin. »

« Demander de l'aide financière et reporter les charges sociales »

« On espère avoir droit à minima à une aide financière comme toute entreprise contrainte à fermeture qui a engendré brutalement 0 revenus »

Une aide qui permettrait de pallier en partie aux conséquences de la crise et anticiper la reprise (en travaillant plus au second semestre, en trouvant de nouveaux canaux de vente, en poursuivant la production...).

« Le temps perdu ne se rattrapera pas. Seule solution, oublier les vacances et travailler plus si possible »

« Envisager plus de marchés que prévu cet été » ; « Essayer de mettre au point des stratégies nouvelles en trouvant de nouveaux circuits de vente »

« La deuxième moitié de l'année pourra peut-être compenser un peu... si l'argent et si les clients sont là... »

« Je vais développer la vente en ligne et un site pour me faire connaître. »

« Produire du stock et étudier d'autres secteurs de ventes et sources de revenus complémentaires »

« Multiplier les expositions en fin d'année si possible. Développer le commerce en ligne. »



Les activités maintenues pendant la crise

Quand ils le peuvent, la plupart maintiennent leurs activités de production, fabrication et création, jusqu'à l'épuisement des matériaux nécessaires et en prévision de la reprise

Q13 : Quelles sont les activités que vous parvenez à maintenir dans la situation actuelle ? (Question ouverte)

	Ensemble Echantillon Base = 1815	Adhérents Base = 686	Non Adhérents Base = 1129
Production (sans précision) / production partielle / dont restauration	17%	19%	15%
Travail en atelier/ création en atelier	13%	14%	12%
Création (sans précision)	12%	13%	11%
Production jusqu'à épuisement des matières premières / avancement dans la création de stocks / faire des stocks	10%	9%	10%
Fabrication (sans précision)	9%	12%	8%
Terminer les commandes en cours/ chantiers en cours	9%	6%	11%
Réflexion sur les prochaines créations / R&D / recherche/ projets personnels/ développement	5%	5%	6%
Activités administratives (comptabilité, dossiers...)	5%	5%	5%
Communication et Réseaux Sociaux	4%	3%	5%
Réaliser des devis/ Etudes de projet/ Commercial/ Prospection	4%	4%	4%
Digital / site internet (création, maintenance, vente en ligne...)	4%	3%	4%
Ranger/ trier/ aménager/ maintenance du matériel	2%	2%	2%



Les activités maintenues pendant la crise

Q13 : Quelles sont les activités que vous parvenez à maintenir dans la situation actuelle ? (Question ouverte)

	Ensemble Echantillon Base = 1815	Adhérents Base = 686	Non Adhérents Base = 1129
Conception / Conception graphique/ dessin	1%	1%	2%
Formation/ cours à distance	1%	1%	1%
Gestion des commandes/ des livraisons	1%	1%	1%
Réflexion sur la stratégie	1%	0%	1%
Autres	4%	3%	4%
Aucune / aucune activité possible	17%	15%	18%
Non Répondant	1%	1%	1%



Les activités maintenues pendant la crise

Parmi les principales activités citées, continuer la production, la création quand on le peut, semblent être leur « échappatoire ». Mais qui ne peut tenir qu'un temps dans la mesure où les difficultés de réapprovisionnement des matières premières vont rapidement se poser, surtout sans la possibilité de vendre

Une production qui peut être totale si on a l'accessibilité à son lieu de production, à son atelier et que l'on a de la matière première ou une production partielle, quand on a réaménagé un espace à domicile et que l'on a, de plus, la gestion des enfants, ou que les matières premières s'épuisent.

« Les activités sont restreintes, je me concentre sur la production » ; « Production mais à rythme réduit car enfant à garder »

« Un peu de production mais 0 rentrée d'argent » ; « Aucune à part la production, mais sans vente possible, c'est compliqué. »

« Production jusqu'à épuisement des matières premières » ; « La fabrication mais je vais manquer de matières premières »

« Production pour le moment, mais bientôt je n'aurai plus de matière première... » ; « Je fais du stock mais pas pour longtemps (plus de matière première) »

L'objectif de créer du stock, en vue de la reprise, apparaît comme un leitmotiv, pour une personne sur dix.

« Faire du stock, continuer la création dans l'espoir » ; « Fabrication jusqu'à la fin de mon stock »

« Production de stock pour des événements à l'automne » ; « Confection d'abat-jour jusqu'à ce que mes fournitures ne soient plus suffisantes ».

« J'arrive à produire en vue d'une réouverture » ; « Je continue à produire pour la vente éventuelle en été »



Les activités maintenues pendant la crise

Mais ils sont plus nombreux à déclarer être dans l'incapacité à poursuivre leurs travaux (17% des répondants)

La garde d'enfants semble un frein supplémentaire à la poursuite des activités

« Quasi aucune car je fais l'école à mes enfants toute la journée.. » ; « Aucune je dois faire l'école à mes 2 enfants de 9 et 11 ans avec qui je vis seule »

« Aucune, je suis maitresse de mes enfants »

L'absence des fournisseurs, de matériel et le blocage de la livraison sont également des raisons évoquées à l'arrêt total des activités.

« Aucune - j'ai tenté la vente sur Internet et l'envoi via la poste mais cela ne fonctionne pas. De plus, la réduction de la distribution du courrier n'encourage pas les acheteurs »

« Je peux guère travailler sans fournisseurs ... » ; « Aucune, j'ai décalé toutes mes commandes » ; « Aucune tout mon matériel est dans mon atelier fermé »

« Rien. Car en l'absence de clients même le télétravail n'est pas possible »

C'est pourquoi, les démarches administratives, la prospection et la communication, le rangement et la maintenance, la R&D sont des alternatives à la production.

« La relation client grâce à internet et le télétravail (compta, réalisation devis) » ; « Suivi administratif » ; « Rangement, tri, bureau et atelier. Rédaction de document suite à un gros chantier. » ; « Travail à l'ordinateur pour m'avancer, j'ai fais ma compta de l'année ... » ; « Un peu de communication sur les réseaux sociaux »

Certains envisagent également de se lancer dans la vente en ligne.

« J'envisage un site en ligne, mais difficulté pour assurer un envoi des pièces en verre (sans casse à l'arrivée) »

« Je me lance dans la création d'un site de vente en ligne » ; « Je lance un site de vente sur le net. »

« Création de ma boutique en ligne. Chose que je n'avais jamais le temps de faire avant. » ; « Je viens de mettre en place un site de vente en ligne pour lequel je propose des carnets reliés à la main. »



La réorganisation de l'activité

Elle apparaît compliquée pour 16% d'entre eux, qui majoritairement seul(e) n'ont pas beaucoup de possibilités.

Q14 : Comment allez-vous réorganiser (ou avez-vous réorganisé) votre activité afin de faire face à cette situation ? (Question ouverte)

	Ensemble Echantillon Base = 1815	Adhérents Base = 686	Non Adhérents Base = 1129
Attendre/ aucune alternative/ aucune possibilité	16%	17%	16%
Continuer à produire/ faire du stock pour la reprise	12%	13%	11%
Vente en ligne/ Site internet	11%	12%	10%
Communiquer plus/ Relation client/ Prospection/ Commercial	6%	5%	6%
Conception de nouveautés/ création	5%	6%	5%
Anticiper « l'après »/ Travailler plus ensuite/ S'inscrire à plus de salons, marchés, expositions...	5%	6%	5%
Réduire mes activités / temps partiel	5%	5%	4%
Aménagement de l'espace de travail à domicile/ télétravail	4%	3%	4%
Chercher d'autres boutiques/ d'autres canaux de distribution	3%	3%	3%
Réflexion/ recherche	3%	3%	3%
Travail à l'atelier (sans vente)	3%	4%	2%
Proposer son travail sur les Réseaux Sociaux	2%	2%	3%
Prendre les commandes/ les réorganiser / décaler	2%	2%	2%
Terminer les commandes/ chantiers	2%	1%	3%
Démarches administratives ou autres ne nécessitant pas de matériel	2%	2%	2%

La réorganisation de l'activité

Plus en mineur, la réorganisation passe aussi par la recherche d'une autre source de revenus ou l'attente des aides ou de prêts pour redémarrer la production.

Q14 : Comment allez-vous réorganiser (ou avez-vous réorganisé) votre activité afin de faire face à cette situation ? (Question ouverte)

	Ensemble Echantillon Base = 1815	Adhérents Base = 686	Non Adhérents Base = 1129
Décaler / différer	2%	2%	2%
Chômage partiel/ chômage technique	2%	2%	2%
Baisse des charges/ des dépenses	1%	1%	2%
Fermeture des ateliers/ arrêt de fabrication / arrêt de production	1%	1%	2%
Attente des aides/ emprunt	1%	1%	1%
Pas de réorganisation/ pas de changements	1%	0%	1%
Chercher une autre source de revenus/ autre travail	1%	1%	1%
Cessation d'activité/ arrêt total ou partiel	1%	0%	1%
Fermeture des boutiques	1%	1%	1%
Autres	4%	4%	4%
Ne sait pas / aucune idée	19%	19%	19%
Non Répondant	3%	2%	4%



La réorganisation de l'activité

Une large part de personnes désemparées et dans l'incapacité d'agir tant que le public ne sera pas présent. Ils sont 19% à ne pas savoir comment se réorganiser et 16% à être dans l'expectative

Il apparaît difficile pour près de 2 personnes sur 10 de trouver des solutions et de s'adapter à la situation, si ce n'est d'attendre la reprise.

« Aucune idée pour le moment. On va courber le dos comme en 2008. » ; « Aucune idée puisque rien ne dépend de moi » ; « Difficile de se réorganiser sans savoir combien de temps cela va durer »

« Je ne sais pas. J'attends les décisions de notre gouvernement notamment concernant la durée du confinement. Rien n'est clair et il est aujourd'hui impossible de se projeter. » ; « Je n'ai malheureusement pas de solutions miracles à mettre en place rapidement. » ; « Encore sous le choc ».

« Pas de réorganisation, j'attends de pouvoir retourner à l'atelier » ; « Aucune solution possible avant la fin de crise »

« Attendre la réouverture de mes lieux de vente et des salons »

« Pas d'autre choix que d'attendre, le bureau de poste de ma commune ayant fermé même les ventes par correspondance ou en ligne sont impossibles »

« Je travaille pour des institutions publiques in situ. Tout a été annulé ou reporté. Je n'ai donc pas pu réorganiser mon travail n'ayant pas accès aux œuvres. »

Comme déjà évoqué, quand le travail est possible, la constitution de stocks est réalisée, permettant également de se projeter dans l'avenir. C'est pourquoi, certains imaginent participer et s'inscrire d'ores et déjà à des salons ou des expositions de fin d'année ou de faire de la vente en ligne. En démultipliant leurs lieux de vente, ils espèrent atténuer ainsi les pertes et espèrent poursuivre leur activité, mais conscients que cela peut engendrer d'autres difficultés.

« Recherche de salons plus nombreux pour les fêtes de fin d'année » ; « Faire les marchés d'été et faire plus de salons que prévu pour compenser les pertes du mois de mai »

« Rechercher activement d'autres points de vente » ; « Recherche de nouveaux créneaux de vente pour le dernier trimestre »

« Axer les ventes sur des ventes en ligne semble la seule solution; mais tout en sachant que la période n'est pas propice aux achats.... »

« Création de nouvelles pièces et réflexion sur le e-commerce »



La réorganisation de l'activité

En mineur, le confinement a été préparé par le « rapatriement » d'une partie du matériel pour poursuivre sa production. En parallèle, d'autres recherchent une autre source de revenus ou attendent les aides gouvernementales

Certains ont anticipé le confinement et réaménagé leur espace de travail à domicile. Ce qui suppose également d'adapter et de réorganiser la production, en imaginant de nouvelles pièces, moins onéreuses et plus facilement transportable et à mettre en vente.

« Je produis des petites pièces à la maison et j'attends la fin du confinement. »

« Déplacement de mon atelier à domicile (pour ce qui est possible, petit outillage de fabrication à la main...) »

« J'ai déplacé une partie de mon atelier et me concentrer sur des petites choses. »

« J'ai déménagé une partie de mon matériel pour continuer de produire à la maison. ».

« Déplacer une partie minimale de mon atelier pour tenter de travailler depuis ma résidence de confinement. Mais je n'ai pas pu emmener mes machines. Je ne pourrais réaliser qu'une infime partie de mon travail d'atelier. »

« Aménagement d'un espace provisoire de travail sur mon lieu de vie. » ; « J'ai réfléchi à proposer mes services sur de nouveaux supports, plus petits et moins onéreux que les gros meubles »

« Je réfléchis à des séries de bijoux à prix très doux pour la reprise. »

Très en mineur, la réorganisation passe aussi par la recherche d'un emploi, pour tenir et passer la crise.

« Je vais faire de l'intérim, j'ai deux enfants ! »

« Chercher un emploi salarié.... » ; « Chercher un emploi salarié, s'il n'y a pas d'autres solutions »

« Trouver un autre travail pour survivre » ; « Trouver un travail alimentaire pour avoir une rentrée immédiate d'argent et couvrir mes dettes »

« Sûrement trouver un travail alimentaire dès que possible »



La perception des mesures d'aides

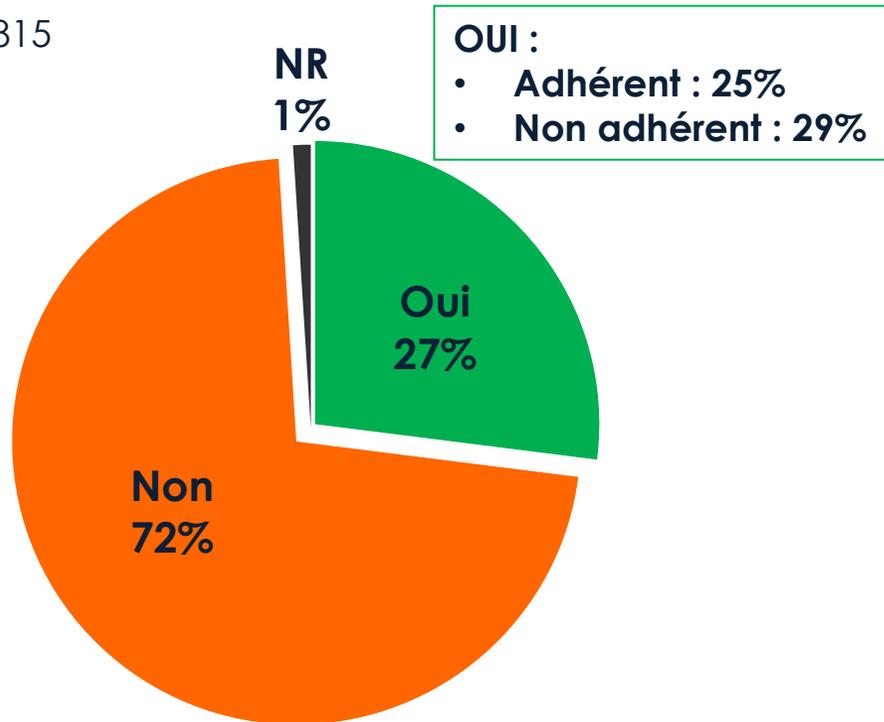


Les mesures d'aides demandées

En toute logique, parmi ceux ayant demandé de l'aide de l'état, plus de la moitié ont ou sont en cours de demande du fond de solidarité, sachant qu'au moment de l'enquête, le formulaire n'était pas encore disponible (à partir du 31 mars)

Q15 : Avez-vous demandé à bénéficier des mesures d'aides annoncées par le gouvernement ?
Si oui, lesquelles ?

Base : 1815

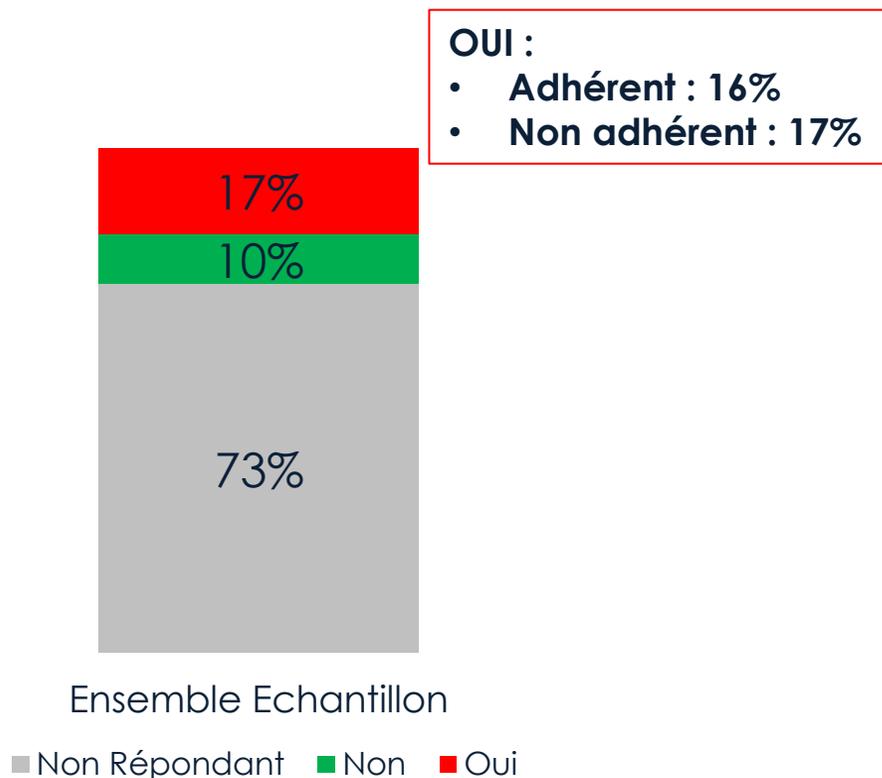


	Ensemble Echantillon Base = 498	Adhérents Base = 174	Non Adhérents Base = 324
Aide de l'état 1500 euros/ aide exceptionnelle/ Fond de solidarité	55%	56%	54%
Chômage partiel	14%	16%	13%
Report de charges (électricité, gaz, loyer, fournisseur)	10%	9%	11%
Report Urssaf / Report des cotisations	9%	11%	7%
Demande en cours, à l'étude (sp)	9%	7%	10%
Aide pour garde d'enfants/ Arrêt pour garde	8%	11%	6%
Report de crédits/ banque	7%	9%	7%
BPI/ prêt garanti	5%	0%	7%
Urssaf (sans précisions)	4%	3%	5%
Aide CMA/ aide de la région	3%	3%	3%
Aide sociale/ fond social	3%	4%	3%
Arrêt maladie/ indemnités journalières	2%	3%	2%
Attente des conditions d'éligibilité	1%	1%	2%
Activité partielle	1%	2%	1%
Autres	5%	3%	5%
Non Répondant	2%	2%	2%

Les difficultés rencontrées pour l'accès aux aides

Parmi ceux ayant rencontré des difficultés pour accéder aux aides, le manque d'informations disponible et le manque de clarté des documents attendus semblent les points de blocage. Les adhérents sont, quant à eux, sensiblement plus nombreux à attendre la prise en charge

Q16 : Rencontrez-vous des difficultés pour accéder à ces aides ?



Si oui, quelles sont les difficultés que vous rencontrez ? (Question ouverte)

Personnes ayant rencontré des difficultés pour accéder aux aides	Echantillon	Adhérents	Non Adhérents
	Base = 304	Base = 110	Base = 194
Manque d'informations	21%	16%	24%
Attendre pour la demande/ attente prise en charge/ formulaire	18%	25%	15%
Conditions d'éligibilité et montant	18%	17%	18%
Manque de clarté	15%	10%	19%
Absence de retour/ aucune réponse	14%	17%	12%
Difficultés administratives	9%	8%	9%
Accessibilité au site	8%	8%	8%
Délais / lenteur	6%	5%	7%
Pas d'obtention encore des indemnités	3%	2%	3%
Pas de validation de la demande	3%	4%	2%
Attente de validation du code	2%	2%	2%
Erreur compte/ problème informatique	1%	0%	2%
Autres	13%	14%	12%
Non Répondant	2%	3%	1%



Les difficultés rencontrées sont-elles dues au statut ?

Le statut est effectivement cité par 18% de l'échantillon ayant rencontré des difficultés et 13% considèrent les conditions d'éligibilité trop restrictives ou ne se sentent pas concernés.

Face au grand nombre de demande, il semblerait également qu'il y ait eu un engorgement / une saturation du site

Q16 : Rencontrez-vous des difficultés pour accéder à ces aides ? Ces difficultés sont-elles liées à votre statut ? Un code Naf ? A quoi selon vous ?

Personnes ayant rencontré des difficultés pour accéder aux aides	Echantillon Base = 304	Adhérents Base = 110	Non Adhérents Base = 194
Statut (sans précisions)	18%	20%	17%
Mise en place difficile/ saturation connexion	17%	15%	19%
Conditions d'éligibilité	13%	9%	15%
Complexité / manque d'informations	12%	6%	14%
Non (sans précisions)	8%	7%	9%
Lenteur / lourdeur administratives	7%	8%	6%
A la reconnaissance du métier d'art	7%	8%	6%
Annonces gouvernementales	6%	5%	6%
Code NAF	1%	3%	1%
Autres	5%	7%	4%
Ne sait pas	10%	9%	11%

« L'aide de l'état est vraisemblablement calculée sur mars 2019. Mon entreprise étant en développement, ce CA ne correspond pas à celui que j'aurais réalisé cette année »

« Les dates ne correspondent pas à la cessation d'activité. »

« Rentrer dans les bonnes cases »

« Aux changements permanents des déclarations et des sources »

« Aux mesures restrictives de l'état qui leur permettent de limiter le nombre de bénéficiaires. »

« Les directives ne sont pas claires »



Les mesures d'aides sont-elles à la hauteur ?

Au moment de l'enquête, un bon nombre des répondants semble avoir des incertitudes sur la mise en place de l'aide proposée par l'état et des conditions d'adhésion, convaincus pour la plupart, de ne pas pouvoir en bénéficier, au final.

Q17 : Ces mesures gouvernementales d'aides sont-elles selon vous à la hauteur pour faire face à la situation ?

	Ensemble Echantillon Base = 498	Adhérents Base = 174	Non Adhérents Base = 324
Non	44%	35%	48%
Oui/ Mieux que rien/ minimum	27%	24%	28%
A voir, trop tôt pour le dire/ dépend de la durée de la crise	14%	14%	14%
Ne sait pas	11%	19%	6%
Les conditions d'éligibilité peu adaptées / trop strictes	8%	9%	8%
Autres	6%	6%	5%
Doutes sur leurs mises en œuvre/ leurs durées	3%	5%	2%
Report des charges	2%	2%	2%
Non Répondant	2%	3%	2%



Les mesures d'aides sont-elles à la hauteur ?

Près de la moitié de l'échantillon considère les mesures d'aides insuffisantes

Une inquiétude qui provient, en partie de la durée de l'aide de l'Etat (annoncée pour l'instant uniquement pour le mois de mars) et dont les conditions d'éligibilité ne sont pas forcément adaptées à leur statut et à la saisonnalité de leur chiffre d'affaires.

« Pas suffisantes si la situation se prolonge » ; « Pour ce qui est du salariat oui mais en ce qui concerne la rémunération des indépendants non certainement pas »

« Il s'agit d'un pansement qui va nous permettre de nourrir la famille et payer quelques charges inhérentes à la vie (eau, chauffage etc..) elles ne couvrent pas les besoins loyer, charges pro (même si elles seront reportées, elles restent à payer)... »

« Non, elles ne sont pas adaptées à toutes les cas de figure. » ; « Non, je suis pour un revenu universel. Nous sommes renvoyés à notre précarité individuelle »

« Non; on ignore notre métier depuis longtemps » ; « Elles sont très générales et ne font pas de cas par cas »

« Elles ne répondront pas au manque et je risque même de ne pas arriver à en bénéficier vu le système de calcul ! »

Certains ont même des doutes quant à leurs mises en place (au moment de l'étude), voire jusqu'à remettre en cause les annonces gouvernementales

« Non et je suis certain que les engagements pris par le gouvernement ne pourront pas être tenus »

« Clairement non , rien n' a été mis en place , à l' heure actuelle seulement des promesses »

« Pour le moment, seules des annonces ont été faites, il faut voir qu'elle sera la réalité » ; « Pour le moment rien n'est acquis et ce sont des promesses ? »

« Pour l'instant, elles sont floues donc je ne sais pas » ; « Oui si réellement appliquées, il faudrait pour cela que le discours soit simple clair et cohérent »

« Difficile à dire pour le moment, car les mesures d'aides de l'état changent continuellement sans pour autant être mieux adaptées, ni rassurantes. J'imagine que d'ici une semaine nous en saurons davantage concernant la prolongation de la situation, et comment envisager la suite. »

Et le report des charges n'est pas une solution efficace mais il est plutôt vécu comme le déplacement du problème

« En aucun cas. Ce sont de fausses aides. Ces mesures sont de simples effets d'annonce. Le report des charges reportent simplement les difficultés. »

« Il faut des périodes blanches et non uniquement un report ... »

« Le report de charge n'est pas une solution en soi car il faudra payer tôt ou tard mais on ne sait pas de quoi la fin d'année sera faite. »

« Non, il va falloir effacer toutes nos dettes d'état (patronales et sociales et non les reporter, nous ne travaillons pas et le redémarrage va être très compliqué »



Les besoins humains, financiers et matériels

L'aide financière est évoquée spontanément par la moitié des personnes interrogées

Q18 : Quels sont les besoins humains, matériels et financiers qui vous semblent nécessaires dans l'urgence ?

	Ensemble Echantillon Base = 1815	Adhérents Base = 686	Non Adhérents Base = 1129
Aide financière	47%	50%	46%
Annuler les charges	10%	8%	11%
Assurer un revenu minimum	5%	5%	5%
Étaler le paiement des cotisations/ baisse des taxes/ alléger les charges/ reports	4%	4%	4%
Aucun/ aucun besoin dans l'urgence	4%	5%	4%
Aide pour les frais (loyer, charges, ...)	4%	3%	4%
Modifier les conditions d'éligibilité de l'aide	4%	3%	4%
Avoir la possibilité de se fournir en matières premières/ ouverture des fournisseurs	4%	4%	3%
Aide à la trésorerie	3%	3%	3%
Sortir du confinement/ Mise à disposition de matériel (test, masque, gel)	3%	2%	3%
Accompagnement pour accéder aux aides/ Conseils / aide administrative	2%	2%	3%
Mise à disposition de moyens de livraison/ de vente	2%	2%	2%
Besoins Matériels	2%	2%	2%
Frais bancaires/ report emprunt/ relation bancaire plus souple	2%	2%	2%
Besoins Humains	2%	1%	2%

Les besoins humains, financiers et matériels

Q18 : Quels sont les besoins humains, matériels et financiers qui vous semblent nécessaires dans l'urgence ?

	Ensemble Echantillon Base = 1815	Adhérents Base = 686	Non Adhérents Base = 1129
Prêt à taux zéro	1%	2%	1%
Avoir la possibilité de se remettre au travail/ accéder aux ateliers	1%	1%	2%
Communication	1%	1%	2%
Aide pour exposer à coût réduit à la reprise/ S'organiser	1%	2%	1%
Chômage partiel/ droit au chômage sur la période	1%	1%	1%
Site internet	1%	0%	1%
Assurances	0%	0%	1%
Autres	5%	4%	5%
Ne sait pas	7%	7%	6%
Non Répondant	6%	5%	6%



Les besoins humains, financiers et matériels

Un besoin avant tout financier pour compenser la perte de revenus, avec des conditions plus souples que celles annoncées au moment de l'enquête et d'une durée plus longue.

« Aide financière pour tous les artisans pour ne pas voir notre trésorerie fondre. » ; « Une aide non basée sur mars 2019 »

« Une compensation financière de la perte du chiffre d'affaire » ; « D'ordre financier à toutes fins de faire face aux échéances des autres charges et indemnités de perte de revenu »

« Financier : aide compensatrice à la perte du chiffre d'affaire » ; « Aide financière dans les mois qui viennent » ; « Aides financières sans conditions de revenus préalables. »

« Aide financière 1500 euros (je ne suis pas éligible car le perte de CA est différé. Je ne peux donc pas comparer 2019 et 2020). »

« Financiers pour combler le manque à gagner »

Voire un revenu minimum universel, avec un fonctionnement à l'image de celui mis en place pour les intermittents du spectacle

« Revenu minimum universel pour pouvoir payer nos loyers et manger... » ; « Assurer un revenu minimum pour les professionnels des Métiers d'Art de la part de l'état »

« Un minimum salarial sur le modèle des intermittents du spectacle serait une idée »

« Mettre en place un revenu universel » ; « Assurer un revenu minimum universel décent à tous les indépendants en difficulté »

Une personne sur dix souhaiterait également l'exonération des charges (en particulier les cotisations sociales) pendant la période de confinement (voire jusqu'à la fin de l'année) et non leurs reports qui compliqueraient la reprise d'activité déjà incertaine

« Suspension (ou suppression) des charges sur la durée du confinement » ; « Annulation des charges pour 2 mois mars et avril » ; « arrêt des charges sociales et non le report »

« Annulation des charges sociales pour le prochain trimestre » ; « Suspendre les prélèvements de charges sociales et non les reporter » ; « Exonération totale de toutes les charges ET aide financière d'urgence. »

« Il faut annuler les échéances (loyer, assurance, etc...) nous ne profitons pas de nos lieux de travail, je ne comprends pas que des entreprises ou l'état (mon loueur) puissent encore nous ponctionner. » ; « Cotisations URSAFF annulées pour 6 mois ».

© 2017 SPIRIT INSIGHT – Rapport de résultats – Avril 2020



Les dispositifs portés par l'état souhaités

Au-delà des besoins financiers déjà évoqués, l'accompagnement et la reconnaissance des métiers d'Art sont souhaités

Q19 : Selon vous, quels sont les dispositifs portés par l'Etat qui permettraient de réduire vos difficultés dans la période actuelle, en tant que professionnel(le) de métiers d'art ?

	Ensemble Echantillon Base = 1815	Adhérents Base = 686	Non Adhérents Base = 1129
Aide financière (sans précision) / aide (sans précision)	20%	22%	20%
Annulation des charges/ exonération des taxes	15%	15%	14%
Report des cotisations/ des charges/ facilités de paiement/ allègement	9%	11%	8%
Aide 1500 euros / Aide mensuelle sur toute la période	8%	9%	8%
Aucun dispositif dans mon cas/ besoin de clients donc aucun	8%	7%	8%
Revenu minimum/ indemnités journalières	6%	6%	6%
Aide avec conditions d'éligibilité différentes/ revoir les conditions d'obtention de l'aide	6%	5%	6%
Accompagnement / Reconnaissance des métiers d'art	4%	4%	4%
Aide pour compenser le CA	3%	4%	3%
Chômage partiel/ accéder au chômage/ Avoir les mêmes droits que les intermittents	3%	4%	3%
Aide pour payer le loyer, les charges, le quotidien	2%	2%	2%
Prêt à taux 0/ autres aides bancaires	2%	2%	2%
Prime (sans précision)	2%	2%	2%
Aide pour les prochains salons (frais d'inscription réduits ou gratuits, facilité d'inscription...)	2%	2%	2%

Les dispositifs portés par l'état souhaités

Q19 : Selon vous, quels sont les dispositifs portés par l'Etat qui permettraient de réduire vos difficultés dans la période actuelle, en tant que professionnel(le) de métiers d'art ? (Question ouverte)

	Ensemble Echantillon Base = 1815	Adhérents Base = 686	Non Adhérents Base = 1129
Prolongement de l'aide après le déconfinement/ Accompagnement à la reprise	1%	1%	2%
Sortir rapidement / tester / dépister/ éradiquer la maladie	1%	1%	1%
Aide à la trésorerie	1%	1%	2%
Accès aux marchés publics plus facile / relance des marchés publics rapidement	1%	1%	1%
Report de crédit	1%	1%	1%
Faire jouer les assurances	1%	1%	1%
Validation des trimestres même sans CA pour les retraites	<1%	<1%	<1%
Autres	6%	7%	6%
Ne sait pas	11%	9%	12%
Non Répondant	7%	7%	7%



Les mesures particulières à prendre pour le secteur

Q20 : Quelles seraient les mesures particulières à prendre pour le secteur des métiers d'art pour faire face à cette situation inédite ?

	Ensemble Echantillon Base = 1815	Adhérents Base = 686	Non Adhérents Base = 1129
Soutien financier/ aide financière/ sans conditions	21%	25%	18%
Rendre plus important les métiers d'art/ Création d'une branche/ Reconnaissance	9%	8%	10%
Organisation des reports des salons et relance des événements à prix réduit	8%	8%	8%
Communication renforcée/ promotion du « made in France » / accompagnement	8%	6%	9%
Annulation des charges/ des cotisations	8%	8%	8%
Revenu minimum	4%	4%	5%
Baisse des charges/ cotisations	4%	3%	4%
Revoir le statut / Nouveau statut (à l'image des intermittents)	3%	4%	3%
Allocation chômage partiel/ droit au chômage	2%	2%	2%
Plateforme vente en ligne/ visibilité sur internet et accompagnement digital	2%	2%	2%
Fond de soutien / fond commun pour les métiers d'Art	2%	2%	2%
Etalement des paiements/ facilité de paiement/ report des échéances	2%	2%	2%



Les mesures particulières à prendre pour le secteur

Une personne sur 5 ne parvient pas à exprimer une mesure particulière, preuve d'un certain « désarroi »

Q20 : Quelles seraient les mesures particulières à prendre pour le secteur des métiers d'art pour faire face à cette situation inédite ?

	Ensemble Echantillon Base = 1815	Adhérents Base = 686	Non Adhérents Base = 1129
Aide pour les frais (loyer/ fournisseur/ électricité...)	1%	1%	1%
Baisse de la TVA	1%	1%	1%
Prêt à taux 0	1%	1%	1%
Relance rapide des marchés publics/ Davantage de commandes de l'état	1%	0%	1%
AAF (accompagnement)	1%	1%	0%
Autres	7%	7%	7%
Aucune mesure particulière	0%	0%	1%
Ne sait pas	20%	22%	20%
Non Répondant	12%	10%	13%



Les mesures particulières à prendre pour le secteur

L'absence de conditions d'éligibilité aux aides proposées semble pour eux inévitable pour que le secteur parvienne à faire face à cette situation inédite.

Les conditions comparatives de chiffre d'affaires ne sont pas adaptées à la plupart des métiers, qui souffrent déjà de revenus faibles et de forte saisonnalité, mais également de la fluctuation des marchés et de l'acceptation de leurs dossiers à certains événements. Le métier d'art implique nécessairement un chiffre d'affaire fluctuant et non prévisible. Cette situation est d'autant plus compliquée que leur absence de revenus n'est pas compensée par l'annulation des charges, qui peut les mettre rapidement en situation d'endettement important.

C'est pourquoi, un quart des adhérents souhaitent bénéficier des aides sans conditions, mais également pouvoir profiter de la situation pour mettre en évidence la branche et fédérer les professionnels autour de leur savoir-faire. Une reconnaissance dont ils ont fortement besoin dans cette période si anxiogène pour le secteur.

« Considérer la création artistique comme un rôle essentiel dans notre société. »

« Des aides financières, et surtout une reconnaissance de nos métiers d'art, une vraie reconnaissance ! »

« Une reconnaissance complète au niveau national » ; « Regroupement pour porter nos voix »

« Avoir davantage d'union, oser dénoncer en masse cet oubli volontaire »

« Reconnaître les métiers d'art comme un acteur économique et culturel »

« Reconnaissance de nos métiers pour avoir droit aux mêmes aides que les autres secteurs »

« Créer une branche des métiers d'art pour pouvoir apporter des aides concrètes aux professionnels des métiers d'art. »

« Se constituer en entité cohérente. Envisager pour l'après une forte promotion de nos activités ».

« Être reconnu dans nos spécificités culturelles, artistiques, économiques. Comme formant une branche spécifique ».



Les mesures particulières à prendre pour le secteur

Cette reconnaissance du secteur ne pourra pas se faire sans une communication soutenue et fédératrice. Une communication qui doit également promouvoir l'artisanat local, le « made in France », tant valorisé à l'international, pour les faire sortir rapidement de la crise.

« Une plus grande visibilité auprès des pouvoirs publics, et du grand public. »

« Un vrai recentrage des esprits, pour que les Français comprennent qu'acheter des objets manufacturés loin de chez eux, c'est condamner aussi leurs voisins à changer de travail à terme ... mais ça, c'est une vraie rééducation ... »

« Peut-être une communication ciblée, une fois la sortie de crise amorcée ; qui mette en avant nos difficultés actuelles et l'importance que les clients nous fassent de nouveau travailler vite . »

« Rappeler aux gens qu'en France nous avons de beaux métiers et de bons produits !!! » ; « Aide à la valorisation de nos produits pour relancer la clientèle, incitation à acheter local et artisanal »

« A la sortie de crise; engager un grand mouvement patriotique pour le made in France !? »

« Campagne de pub incitant à consommer local et valorisant les savoir faire. »

« Des campagnes de communication pour sensibiliser le grand public aux métiers d'art et à la création locale comme le fait actuellement la région Occitanie » ; « Une grande campagne de "publicité" générale pour les métiers d'art en France »

Pour gagner en visibilité, 8% d'entre eux souhaiteraient accéder à l'inscription de plusieurs événements dès leurs réouvertures (rapidement réorganiser à la sortie de la crise). Cependant le coût des inscriptions et l'accessibilité vont s'avérer encore plus difficiles et leurs participations compromises pour les plus « petits » d'entre eux ou ceux n'ayant pas ou peu de trésorerie. C'est pourquoi, parmi les mesures évoquées, certains souhaiteraient avoir un tarif réduit, voire la gratuité d'accès aux événements et/ ou aux locations de boutiques-ateliers.

« Tout en gardant une sélection forte comme d'habitude, une baisse des prix d'inscription aux salons pour l'après covid-19 »

« Après un retour à la normal, ce serait super de pouvoir avoir accès plus facilement à des salons, payer moins cher l'emplacement pour y accéder avec plus de facilité ! Il faut que nos métiers soient remis à l'honneur, en faire la promotion encore plus que d'habitude ! Les JEMA ayant été annulés nos métiers de l'ombre resteront dans l'ombre ... »

« Des salons gratuits ou très peu chers pour que l'on puisse se montrer et se vendre et se mettre en avant »



Les mesures particulières à prendre pour le secteur

Certains suggèrent même de profiter de cette période pour redéfinir également leur statut. Et la comparaison avec le milieu du spectacle est naturellement faite à plusieurs reprises et en particulier le droit au chômage partiel.

« Considérer les métiers d'art avec un vrai statut »

« Rémunérer les artisans d'art ? Obtenir un statut d'artiste "intermittent" ? comme les intermittents du spectacle. »

« Créer un statut spécial (juridique; fiscal...) pour les métiers d'art »

« Statut fiscal unique pour les métiers d'art »

« Une aide financière; (dans le même esprit que pour les intermittents du spectacle) lorsqu'ils ne travaillent pas. »

« Reconnaissance d'un statut d'artisan d'art. »

« Améliorer le statut d'artiste pour avoir droit au chômage comme les intermittents »

« Nous donner un vrai statut »

« La mise en place d'un système sur le modèle de l'intermittence qui permet de percevoir un minimum de revenus lors des périodes difficiles. »

« La création d'un fond de solidarité comme chez les intermittents »

« Des dispositions proches des intermittents du spectacle ; en nous considérant comme des opérateurs culturels »

« Une reconnaissance de chômage partiel dans ce cas d'urgence »

« Créer un chômage pour les artisans. »

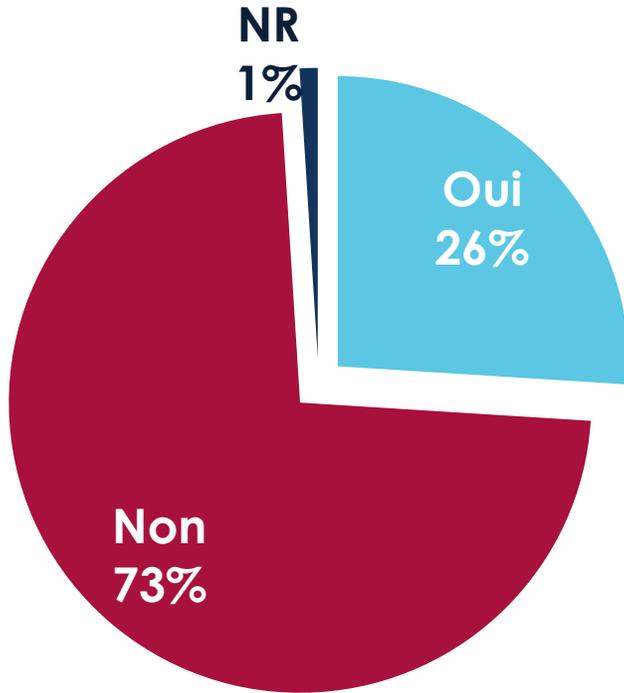


La prise de contact pour l'accompagnement

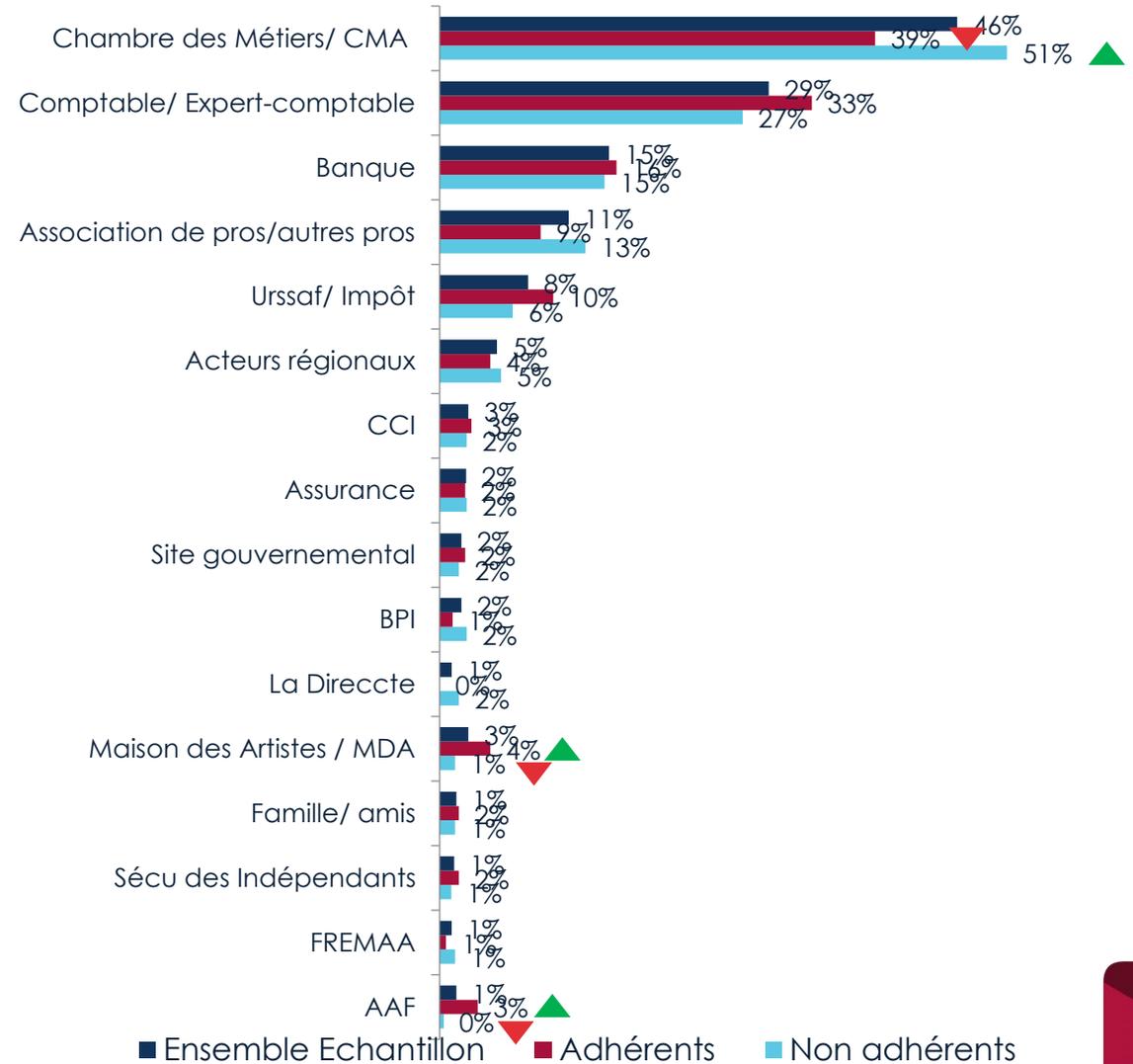
Q21 : Avez-vous pris des contacts pour être accompagné(e) dans cette période ?

Q21 : Si oui, qui avez-vous contacté ? (Question Ouverte)

Base : 1815

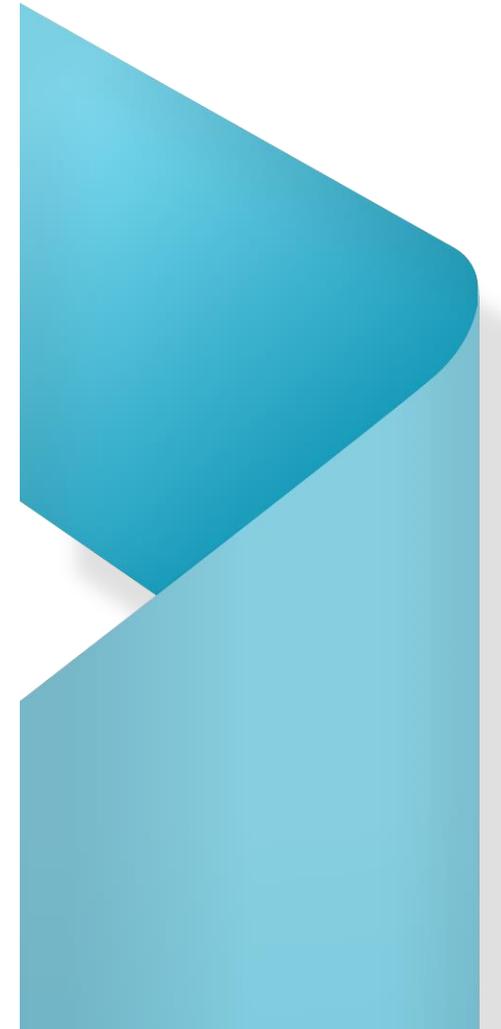


Base : 471



▲ ▼ Différence significative à 95% entre les cibles

En conclusion



Une situation jugée catastrophique, avec peu de perspectives à court terme hormis les aides financières dégagées par l'Etat

Les résultats de cette étude mettent en évidence que les premiers faits immédiats de la crise sont très violents et entraînent tout un secteur **dans une spirale infernale** avec l'arrêt brutal de rentrées d'argent, la baisse de chiffre d'affaires entraînant inévitablement l'absence subite de rémunération. Mais la plus grande difficulté aujourd'hui de cette crise inédite est de mettre l'ensemble du secteur dans une situation **totalement paralysée**, malgré la passion du métier. Cette « paralysie » peut s'expliquer par :

1) Le blocage en amont de la production, de la prise de commandes/ de chantiers :

- Avec l'arrêt de l'approvisionnement et de l'importation de matières premières
- Avec l'arrêt brutal des commandes (dont les marchés publics)
- Avec l'absence de livraison de certains matériaux, d'outils
- Avec l'impossibilité de se rendre sur son lieu de travail (quand l'atelier n'est pas à son domicile ou que sa boutique-atelier est fermée).

2) Le blocage des ventes et pour certains de la production :

- Tous les points de vente ouverts au public sont fermés (boutiques, ateliers, musées et lieux touristiques...)
- Tous les événements (expositions, salons, marchés ...) sont au mieux reportés mais le plus souvent annulés, dont certains représentant la part la plus importante de leur chiffre d'affaires annuel
- Même les ventes en ligne ne peuvent pas aboutir systématiquement pour des problèmes de livraison/ réception des produits (qui ne peuvent donc pas être facturés).

3) Et de l'incertitude totale de la reprise qui ne peut donc pas être anticipée sur du long terme :

- Du fait de l'épuisement des matières premières et/ou du manque de place pour faire des stocks
- Du réapprovisionnement à l'import dont la reprise risque d'être plus longue et plus coûteuse (avec l'attente de la réouverture des frontières)
- Du fait d'une trésorerie amoindrie voire inexistante en sortie de crise qui ne permettra pas le rachat de matériel
- De la difficulté d'anticiper les inscriptions des événements du second semestre et d'avoir la capacité financière d'avancer les fonds
- De l'incertitude de la capacité financière des clients et de la rapidité de passer de nouvelles commandes, ni du pouvoir d'achat des Français et du retour des touristes à des événements locaux
- Et du manque de visibilité des aides et de leurs durées de la part des instances gouvernementales, bancaires et administratives.



Une situation urgente d'obtenir des aides financières avec des conditions moins restrictives pour la survie des métiers d'Art

C'est pourquoi, à ce jour et au moment de l'enquête, plusieurs interrogations et inquiétudes persistent sur les annonces faites par le gouvernement, car leurs mises en place s'avèrent logiquement complexes face à la diversité des métiers et du statut des indépendants. Mais également **concernant les conditions d'éligibilité pas toujours comprises** tant sur leurs montants que sur leurs durées.

Leur échéance de « survie », pour plus d'une personne interrogée sur dix, est très courte (2 mois maximum), avant la cessation d'activité. **L'obtention d'une aide financière rapide est donc aujourd'hui leur seule sortie de secours à court terme.**

Une aide qui leur permettrait :

- De payer leurs frais fixes quand ils n'ont pas pu être reportés (électricité, gaz, loyer professionnel...)
- De subvenir à leurs besoins quotidiens alimentaires et de poursuivre la garde de leurs enfants (pour les foyers monoparentaux)
- De poursuivre la production et quand cela est possible de se réapprovisionner afin de constituer des stocks pour être prêt(e) à la reprise
- De pouvoir trouver de nouveaux canaux de distribution (inscriptions anticipées à des nouveaux événements, de se lancer dans la vente en ligne ...).

Face à l'inquiétude et l'incertitude, beaucoup ont fait appel à leur expert comptable, leur banquier, mais ils se sont également tournés vers la Chambre des Métiers pour les accompagner dans leurs demandes.

L'urgence semble donc d'assouplir les conditions d'éligibilité du fond de solidarité ou de créer un revenu minimum ponctuel, à l'image des métiers du spectacle, avec un accès au chômage partiel en cas d'inactivité et ce à titre exceptionnel.

Pour la majorité d'entre eux, au-delà de l'aide financière incontournable (sans conditions et pour tous), cette sortie de crise ne pourra pas se faire sans **une communication poussée sur la reconnaissance des Métiers d'Art et le soutien des régions sur la production locale « Made in France »**, comme peut l'être le secteur de l'alimentaire et de l'agriculture aujourd'hui.

